

B63 NAVIRES OU AUTRES ENGINS FLOTTANTS; LEUR ÉQUIPEMENT

B63B NAVIRES OU AUTRES ENGINS FLOTTANTS; MATÉRIEL D'ARMEMENT (véhicules à coussin d'air B60V; aménagements relatifs à la ventilation, au chauffage, à la réfrigération ou au conditionnement de l'air dans les navires B63J 2/00) [2]

Schéma général

COQUES

Tracé; caractéristiques générales.....	9/00; 1/00
Structure générale; quilles réglables; protection de la coque.....	3/00; 41/00; 59/00
Différents types de coques.....	5/00, 7/00
Compartimentage; nettoyage des soutes.....	11/00; 57/00

SUPERSTRUCTURES; OUVERTURES DE

COQUE OU DE SUPERSTRUCTURES 15/00; 19/00

DALOTAGE; STABILITÉ; SÉCURITÉ..... 13/00, 29/16;
39/00; 43/00

APPARAUX DE MANŒUVRE;

D'EMBARCATIONS DE SAUVETAGE 21/00; 23/00

INSTALLATIONS POUR CARGAISON,

ÉQUIPAGE ET PASSAGERS 25/00, 27/00,
29/00

AMÉNAGEMENTS OU ADAPTATIONS

DES APPAREILS DE SIGNALISATION,

ÉCLAIRAGE DES INSTRUMENTS

NAUTIQUES..... 45/00, 49/00

DÉTAILS ET ACCESSOIRES DE NAVIRES 17/00

CONSTRUCTION, ENTRETIEN,

RÉPARATION, NON PRÉVUS AILLEURS 9/00

TYPES PARTICULIERS DE NAVIRES OU

DE CONSTRUCTIONS FLOTTANTES 35/00, 38/00

BOUÉES; MARQUAGE DES ROUTES DE

NAVIGATION 22/00; 51/00

1/00 Caractéristiques hydrodynamiques ou hydrostatiques des coques ou des ailes portantes

(coques pour sous-marins B63B 3/13; quilles B63B 3/38; détermination des caractéristiques hydrodynamiques ou hydrostatiques B63B 9/00; diminution du tangage, du roulis ou autres mouvements indésirables du navire au moyen d'ailerons agissant sur l'eau ambiante B63B 39/06)

1/02 . tirant la portance principalement du déplacement liquide (B63B 1/16 a priorité)

1/04 . . . à coque simple

1/06 Forme de la partie avant

1/08 Forme de la partie arrière

1/10 . . . à coques multiples

1/12 . . . les coques étant reliées rigidement les unes aux autres

1/14 . . . les coques étant reliées élastiquement les unes aux autres

1/16 . tirant une portance supplémentaire des forces hydrodynamiques

1/18 . . du type hydroplane (commande de l'assiette ou de la profondeur par hydroplanes B63G 8/18)

1/20 . . . ayant plus d'une surface portante (B63B 1/22 a priorité)

1/22 . . . à surfaces portantes réglables

1/24 . . du type aile portante

1/26 . . . ayant plus d'une aile portante (B63B 1/28 a priorité)

1/28 . . . à ailes portantes réglables

1/30 escamotables ou repliables

1/32 . Autres moyens pour faire varier les caractéristiques hydrodynamiques inhérentes aux coques

1/34 . . par réduction du frottement

1/36 . . . utilisant des moyens mécaniques

1/38 . . . utilisant des bulles d'air ou des coussins d'air

1/40 . . par diminution de la résistance aux vagues

3/00 Structure des coques (coques non métalliques B63B 5/00; méthodes de tracé, construction, entretien ou réparation B63B 9/00)

3/02 . Coques assemblées à partir de sous-ensembles préfabriqués

3/04 . . . à sous-ensembles reliés en permanence

3/06 . . . les sous-ensembles étant essentiellement identiques

3/08 . . . à sous-ensembles en liaison amovible

3/09 . Coques en métal amagnétique

3/10 . Coques blindées

3/12 . Coques sans membrures

3/13 . Coques résistant à la pression hydrostatique lorsqu'entièrement submergées, p.ex. coques de sous-marins

3/14 . Eléments de coques (blindage de coque B63B 3/10)

3/16 . . Bordés extérieurs (sabords ou fermetures de bordé B63B 19/00)

3/18 . . . dont les caractéristiques prédominantes sont d'être formées d'éléments pouvant être développés à l'intérieur de surfaces planes

3/20 . . . du type double

3/22 . . . avec ondulations

3/24 . . . Moyens pour diminuer les arêtes ou appendices extérieurs

3/26 . . Membrures

3/28 . . . du type transversal; Serres de renfort

3/30 Courbes de barrots; Courbes de bouchains

3/32 . . . Porques; Barrots

3/34 . . . du type longitudinal; Liaisons de cloison

3/36 . . . Systèmes à membrures combinées

3/38 . . Quilles (quilles mobiles B63B 41/00)

3/40 . . Etambots; Cadres d'étambot

3/42 . . Supports d'arbre

3/44 . . Quilles de roulis (sous l'angle de la stabilisation B63B 39/06)

3/46 . . Etraves

3/48 . . Ponts (bordés B63B 5/06)

3/50 . . . du type voûté

3/52 . . . Epontilles; Hilaires de pont

- 3/54 . . . Surbaux d'écoutille
- 3/56 . . Cloisons; Renforts de cloison (aménagement des portes étanches B63B 43/24)
- 3/58 . . . avec bordé plat
- 3/60 . . . avec bordé courbe ou ondulé
- 3/62 . . Doubles fonds; Parties hautes des soutes
- 3/64 . . . Carlingues
- 3/66 . . Caillebotis
- 3/68 . . Lambrissage; Garnissage, p.ex. pour isolement
- 3/70 . . Renforts pour supporter des charges localisées, p.ex. appareils propulsifs, canons
- 5/00 Coques caractérisées par leur construction en un matériau non métallique**
 - 5/02 . à prédominance de bois
 - 5/04 . . Carcasses
 - 5/06 . . Ponts; Bordés extérieurs
 - 5/08 . . . avec simple couche de bordage
 - 5/10 . . . avec plusieurs couches de bordage
 - 5/12 . à prédominance de bois renforcé de métal, c. à d. construction mixte
 - 5/14 . à prédominance de ciment, p.ex. ciment armé
 - 5/16 . . monolithique
 - 5/18 . . construit à partir d'éléments
 - 5/20 . . . en combinaison avec des éléments de matériaux différents
 - 5/22 . . renforcées par des pièces extérieures au bordé
 - 5/24 . faites principalement de plastiques
- 7/00 Embarcations escamotables, repliables, gonflables ou engins analogues** (pontons repliables B63B 35/36)
 - 7/02 . comprenant uniquement des parties rigides
 - 7/04 . . divisées en parties démontables
 - 7/06 . ayant des parties en matériau non rigide
 - 7/08 . . gonflables (raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00)
- 9/00 Méthodes de tracé, de construction, d'entretien, de conversion, de radoubage, de réparation ou de détermination des caractéristiques des navires, non prévues ailleurs** (coffrages pour la construction des navires en béton E04G) [2]
 - 9/02 . utilisant des bassins de carène pour la conception
 - 9/04 . Reconstruction des navires, p.ex. par augmentation du tonnage
 - 9/06 . Méthodes de construction des coques [2]
 - 9/08 . Détermination des caractéristiques du navire dans le domaine de la stabilité ou de l'équilibre [2]
- 11/00 Subdivision intérieure des coques** (structure de l'espace de cloison B63B 3/56)
 - 11/02 . Disposition des cloisons, p.ex. définition des aires pour la cargaison
 - 11/04 . Caractéristiques de construction des cales ou des réservoirs de ballast, p.ex. avec cloisons élastiques (nettoyage des soutes B63B 57/00)
 - 11/06 . Tunnels pour arbres porte-hélice
- 13/00 Conduits pour l'épuisement ou le ballastage; Equipement automatique pour l'assèchement; Dalots** (moyens de drainage pour panneaux d'écoutille B63B 19/26; séparateurs centrifuges pour vidange de cale B04; tuyaux en général F16L)
 - 13/02 . Sabords pour passage de l'eau à travers le bordé du navire
- 15/00 Superstructures; Aménagements ou adaptations relatifs aux mâts** (installations pour le chargement ou le déchargement B63B 27/00; voiles, gréement mobile B63H; mâts ou haubanage en général E04H)
 - 15/02 . Haubanage des mâts ou autres superstructures
- 17/00 Eléments, détails ou accessoires de navires, non prévus ailleurs**
 - 17/02 . Tentes
 - 17/04 . Montants; Filières garde-corps
 - 17/06 . Evacuation des déchets, p.ex. pour escarbilles (enlèvement des ordures ménagères ou analogues B65F)
- 19/00 Aménagements ou adaptations pour sabords, portes, fenêtres, hublots ou autres ouvertures ou capots** (dalots B63B 13/00; aménagements des portes étanches sur cloisons B63B 43/24)
 - 19/02 . Ecrans pour bonne visibilité
 - 19/04 . Installations de prise d'air pour fenêtres ou hublots (ventilation B63J 2/00)
 - 19/06 . . aisément démontables
 - 19/08 . Sabords ou ouvertures analogues dans le bordé du navire
 - 19/10 . . Sabords à charbon
 - 19/12 . Ecoutilles; Panneaux d'écoutilles (hiloires B63B 3/54)
 - 19/14 . . Tapes d'écoutille (dispositifs d'ouverture en général E05F)
 - 19/16 . . . à panneaux démontables
 - 19/18 . . . glissants
 - 19/19 . . . repliables [3]
 - 19/197 au moyen d'un fluide sous pression [3]
 - 19/203 au moyen de câbles ou d'un système analogue [3]
 - 19/21 . . . du type à rouleau [3]
 - 19/22 . . Barrots mobiles
 - 19/24 . . Fixations pour écoutilles, p.ex. taquets
 - 19/26 . . Joints d'étanchéité; Moyens d'assèchement
 - 19/28 . . Autres dispositifs de sécurité
- 21/00 Appareux de manœuvre; Appareux de déhalage, de remorquage ou de poussée; Ancrage** (ancrage dynamique B63H 25/00; équipement pour la navigation le long des côtes, dans les ports ou à d'autres emplacements maritimes fixes, p.ex. pour débarquer, E02B) [4]
 - 21/02 . Appareux pour amarrage magnétique
 - 21/04 . Appareux de fixation ou de guidage pour chaînes, amarres, aussières, ou matériels analogues
 - 21/06 . . Bittes
 - 21/08 . . Dispositifs de blocage (en général F16B)
 - 21/10 . . Chaumards
 - 21/12 . . Garde-rats
 - 21/14 . . Ecubiers; Manchons d'écubier; Fermetures des trous d'écubiers
 - 21/16 . Utilisation des treuils (treuils en soi B66D)
 - 21/18 . Stoppeurs pour chaînes d'ancre
 - 21/20 . Adaptations des chaînes, amarres, aussières ou matériels analogues, ou de leurs éléments (chaînes, amarres ou aussières en général, voir les sous-classes appropriées, p.ex. F16G)
 - 21/22 . Manœuvre ou amarrage des ancrs
 - 21/24 . Ancres
 - 21/26 . . avec système d'assurance de tenue sur le fond
 - 21/27 . . . par succion [2]
 - 21/28 . . . par charge explosive

- 21/29 . . . par des poids, p.ex. ancrs-poids sans bras [2]
- 21/30 . . rigides pendant l'utilisation [3]
- 21/32 . . . à une patte
- 21/34 . . . à plusieurs pattes
- 21/36 repliables
- 21/38 . . pivotant pendant l'utilisation [3]
- 21/40 . . . à une patte
- 21/42 du type à soc
- 21/44 . . . à plusieurs pattes
- 21/46 . . ayant une liaison avec la chaîne réglable, p.ex. glissante [2]
- 21/48 . . Ancres de mer; Ancres flottantes
- 21/50 . Dispositifs d'ancrage pour navires spéciaux, p.ex. pour plates-formes flottantes de forage ou dragues
- 21/54 . Gaffes ou matériels analogues
- 21/56 . Appareils de remorquage ou de poussée (remorqueurs B63B 35/66)
- 21/58 . . Adaptation des crocs au remorquage; Montage des crocs de remorque (crocs en général F16B)
- 21/60 . . . Systèmes à largage rapide
- 21/62 . . caractérisés par l'emploi pour déplacer plusieurs navires (interconnexions rigides entre pontons B63B 35/38)
- 21/64 . . Equipement de remorquage ou de poussage des navires à l'aide de véhicules ou de dispositifs se déplaçant sur des chemins situés sur la terre ferme le long de la voie d'eau (gaffes ou dispositifs analogues B63B 21/54; équipements en soi, situés ou non sur la rive, p.ex. véhicules, rails, voir les classes correspondantes) [2]
- 21/66 . . Equipements spécialement adaptés au remorquage sous l'eau des objets ou des navires, p.ex. carénages hydrodynamiques pour câbles de remorquage (récupération de navires ou d'objets immergés B63C 7/00; navires sous-marins remorqués B63G 8/42) [3]
- 22/00 Coffres d'amarrage ou bouées** (moyens pour marquer l'emplacement d'objets immergés B63C 7/26; bouées de sauvetage, p.ex. en forme de couronne, B63C 9/08) [4]
- 22/02 . spécialement adaptés pour l'amarrage d'un navire [4]
- 22/04 . Dispositifs d'ancrage [4]
- 22/06 . . avec des moyens pour rappeler la bouée à la surface en réponse à un signal émis [4]
- 22/08 . . comportant des moyens pour larguer ou pousser à la surface une bouée immergée, p.ex. pour marquer l'emplacement d'objets coulés [4]
- 22/10 . . . Moyens solubles ou fragilisés par l'eau, c. à d. bouée larguée par un moyen de fixation "bouée-objet" qui est détruit au contact de l'eau [4]
- 22/12 . . . le retour à la surface de la bouée étant facilité par libération ou production d'un gaz en état d'immersion de la bouée [4]
- 22/14 . . . Moyens de fixation "bouée-objet" sensibles à la pression hydrostatique [4]
- 22/16 . . spécialement adaptés pour marquer une route de navigation (dispositifs de signalisation ou d'éclairage B63B 45/00) [4]
- 22/18 . . comportant des moyens pour régler l'assiette ou la position, p.ex. des surfaces de réaction ou des orins [4]
- 22/20 . . Moyens de ballastage [4]
- 22/22 . gonflables, comprenant des moyens de production de gaz (B63B 22/12 a priorité; raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00) [4]
- 22/24 . de type conteneur, c. à d. comportant des dispositions pour l'entreposage du matériel [4]
- 22/26 . . comportant des moyens pour larguer sélectivement le contenu, p.ex. des raccords pivotants (aménagements entre un navire et un poste situé en mer pour le chargement ou le déchargement à l'aide de systèmes de canalisations B63B 27/34; raccords ou accouplements de tuyaux, en général F16L) [4]
- 22/28 . . immergés hors utilisation [4]
- 23/00 Appareils pour la manœuvre des canots de sauvetage ou analogues**
- 23/02 . Bossoirs, c. à d. systèmes de bras pour la mise à l'eau des embarcations par câbles ou moyens analogues
- 23/04 . . à bras pivotant selon un axe essentiellement horizontal, p.ex. du type à gravité
- 23/06 . . . à pivots réels
- 23/08 à bras articulés
- 23/10 à entraînement positif des bras
- 23/12 . . . à pivots fictifs
- 23/14 employant un système à maillons
- 23/16 employant des chemins de guidage
- 23/18 . . à bras pivotant selon un axe essentiellement vertical
- 23/20 . . . Bossoirs à bras unique (grues en général B66C)
- 23/22 Elingues ou accessoires semblables pour bossoirs
- 23/24 . . . Appareils pivotants pour bossoirs
- 23/26 . . avec translation rectiligne de l'embarcation avant mise à l'eau
- 23/28 . Systèmes pour faire tomber ou libérer les embarcations en chute libre
- 23/30 . Systèmes pour le guidage des embarcations à la surface de l'eau
- 23/32 . . Guides rigides, p.ex. ayant des bras pivotant près de la ligne de flottaison
- 23/34 . . Moyens de guidage pour mise à l'eau par câbles, p.ex. pour navires ayant de la gîte
- 23/36 . . . Défenses à glissières
- 23/38 . Transfert des embarcations aux bossoirs ou aux dispositifs analogues
- 23/40 . Appareillage de mise à l'eau ou de hissage
- 23/42 . . avec équipement de freinage
- 23/44 . . . à bord du navire
- 23/46 . . . dans l'embarcation
- 23/48 . . Emploi de treuils pour la manœuvre des embarcations (treuils en soi B66D)
- 23/50 . . . avec appareils tenseur
- 23/52 . . . avec commande des treuils depuis l'embarcation
- 23/54 . . avec équipement d'arrimage
- 23/56 . . . commandé de l'embarcation
- 23/58 . . avec un appareil de crochage ou de largage du palan
- 23/60 . . Connexions additionnelles entre embarcation et bossoirs
- 23/62 . Fixation ou mise à poste des embarcations sur le pont
- 23/64 . . Saisines; Capots
- 23/66 . . Poulies; Chantiers d'embarcations
- 23/68 . . . pour embarcations empilées
- 23/70 . Equipement de manœuvre sensible à la situation, p.ex. largage automatique d'un bateau à partir de l'engin de mise à l'eau au moment du contact avec l'eau [4]

- 25/00 Installations de chargement, p.ex. pour le rangement, l'arrimage; Navires spécialisés à cet effet** (aires réservées à la cargaison en ce qui concerne leurs dispositions B63B 11/00; panneaux, écoutilles B63B 19/12; équilibrage effectué autrement que par division de la cargaison, p.ex. par emploi de lest, B63B 43/06, B63B 43/08)
- 25/02 . pour chargement de marchandises
 - 25/04 . . solides
 - 25/06 . . . pour céréales
 - 25/08 . . fluides
 - 25/10 . . . ouvertes à l'air ambiant
 - 25/12 . . . fermées
 - 25/14 pressurisées
 - 25/16 isolées de la chaleur (panneaux isolants B63B 3/68; chauffage ou rafraîchissement B63J)
 - 25/18 . Ponts démontables
 - 25/20 . . pour véhicules à moteurs ou engins analogues
 - 25/22 . pour articles palettisés
 - 25/24 . Moyens pour prévenir les déplacements indésirables de la cargaison, p.ex. fardage
 - 25/26 . pour marchandises congelées
 - 25/28 . pour charges sur le pont
- 27/00 Aménagement des équipements de bord pour l'embarquement ou le débarquement des cargaisons ou des passagers** (chalands ou allèges à déchargement automatique B63B 35/30; équipements à terre B65G 67/60; ascenseurs, escaliers ou trottoirs roulants en soi B66B; grues flottantes B66C 23/52; dispositifs de chargement ou de déchargement en soi, voir les sous-classes appropriées, p.ex. B65G, B66C, B67D) [3]

Note

Les groupes B63B 27/30 à B63B 27/36 ont priorité sur les groupes B63B 27/04 à B63B 27/28. [3]

- 27/04 . des mâts de charge (dispositifs de levage du genre "mât de charge" en soi B66C 23/60) [3]
- 27/08 . des treuils (treuils en soi B66D) [3]
- 27/10 . des grues, ponts roulants ou portiques (ces appareils en soi B66C) [3]
- 27/12 . . des portiques [3]
- 27/14 . des rampes, coupées ou échelles extérieures (échelles intérieures B63B 29/20; rampes de chargement en soi B65G 69/28; échelles en soi E06C) [3]
- 27/16 . des ascenseurs ou appareils de levage [3]
- 27/18 . des câbles supports, p.ex. avec bouées-culottes (câbles support en soi B65G) [3]
- 27/22 . des convoyeurs, p.ex. à courroie sans fin ou du type à vis (aménagement des dispositifs de projection B63B 27/26; aménagement des colonnes de descente B63B 27/28; convoyeurs en soi B65G) [3,6]
- 27/24 . des systèmes de canalisations (systèmes de canalisations en soi F17D) [3]
- 27/25 . . pour matériaux en vrac fluidisés [3]
- 27/26 . des dispositifs de projection (dispositifs mécaniques de projection pour articles ou matériaux solides en soi B65G 31/00) [3]
- 27/28 . des colonnes de descente (colonnes de descente en soi B65G 11/00) [3]
- 27/30 . pour le transfert entre des navires en mer ou entre un navire et un poste situé en mer [3]
- 27/32 . . à l'aide de câbles support [3]

- 27/34 . . à l'aide de systèmes de canalisations [3]
- 27/36 . pour les cargaisons flottantes (dispositifs pour faciliter le repêchage des objets flottants en soi B66C 13/02) [3]

29/00 Commodités pour équipage ou passagers non prévues ailleurs

- 29/02 . Cabines ou autres emplacements pour habitation; Leur structure ou disposition
- 29/04 . . Mobilier propre aux navires (mobilier flottable B63C 9/30)
- 29/06 . . . Fixation aux planchers
- 29/08 . . . Dispositifs anti-roulis pour tables, p.ex. violons
- 29/10 . . . Couchettes; Echelles d'accès à celles-ci
- 29/12 . . . Montages à tenue automatique à l'horizontale
- 29/14 . . Sanitaires ou aménagements analogues avec chasse d'eau; Lavabos ou baignoires particuliers aux navires
- 29/16 . Evacuations des eaux sales
- 29/18 . Installations ou adaptations relatives aux piscines
- 29/20 . Aménagements ou adaptations pour échelles (échelles d'accès aux couchettes B63B 29/10)
- 29/22 . Cuisines [2]

35/00 Navires ou structures flottantes analogues adaptés à des fins particulières

(navires caractérisés par leurs installations de chargement B63B 25/00; bateaux-pompes destinés à la lutte contre l'incendie A62C 29/00; sous-marins, mouilleurs ou dragueurs de mines B63G; réceptacles destinés à être utilisés dans ou sous l'eau B65D 88/78) [5]

- 35/03 . Navires pour la pose de tuyaux (pose de tuyaux sous l'eau F16L 1/12) [5]
- 35/04 . Navires mouilleurs de câble [5]
- 35/06 . . pour passer les extrémités de câble du navire au rivage [5]
- 35/08 . Brise-glace [5]
- 35/10 . . ayant un dispositif créateur de tangage ou de roulis [5]
- 35/12 . . ayant des coupe-glace [5]
- 35/14 . Bateaux de pêche (pêche A01K 69/00 à A01K 97/00) [5]
- 35/16 . . Chalutiers [5]
- 35/18 . . . dont l'adaptation concerne le ramassage à bord des filets [5]
- 35/20 . . . dont l'adaptation concerne le hissage à bord des filets [5]
- 35/22 . . Baleiniers; Navires-usines pour traitement des baleines [5]
- 35/24 . . Casiers à poissons [5]
- 35/26 . . . pour poisson vivant [5]
- 35/28 . Chalands ou allèges [5]
- 35/30 . . à auto-déchargement [5]
- 35/32 . pour le ramassage des matières polluantes au large [5]

Note

Si l'appareil pour le ramassage des matières polluantes au large présente un intérêt autre que celui concernant la structure du navire, il est aussi classé dans le groupe E02B 15/00. [5]

- 35/34 . Pontons (ponts flottants E01D 15/14) [5]
- 35/36 . . repliables [5]
- 35/38 . . Pontons à liaisons rigides [5]
- 35/40 . pour transport d'embarcations [5]

- 35/42 . . . à tirant d'eau réglable [5]
- 35/44 . Constructions, magasins, plates-formes de forage ou ateliers flottants, p.ex. portant des appareils séparateurs huile-eau [5]
- 35/50 . Navires ou constructions flottantes pour aéronefs (porte-avions B63G 11/00; coques d'hydravions, autres dispositifs permettant aux aéronefs de flotter B64) [5]
- 35/52 . . . Filets, slips d'amerrissage ou dispositifs analogues, pour la récupération hors de l'eau des aéronefs [5]
- 35/53 . . . Pistes flottantes [3,5]
- 35/54 . Bacs transbordeurs (propulsion par chaînes B63H) [5]
- 35/56 . Bateaux-phares (marquage de la route de navigation B63B 51/00) [5]
- 35/58 . Radeaux, c. à d. embarcations supportées par l'eau et flottant librement, d'un faible tirant d'eau, avec petit ou sans franc bord, et comportant une plate-forme ou un plancher pour supporter un utilisateur (canots de sauvetage, radeaux de sauvetage ou analogues B63C 9/02) [4,5]
- 35/607 . . . comportant une plate-forme ou plancher au-dessous du niveau des moyens de flottaison, p.ex. de type à panier suspendu [4,5]
- 35/613 . . . avec des éléments de flottaison tubulaires [4,5]
- 35/62 . . . constitués de rondins ou analogues [4,5]
- 35/66 . Remorqueurs (appareils de remorquage ou de poussée B63B 21/56) [5]
- 35/68 . . . pour tirer [5]
- 35/70 . . . pour pousser [5]
- 35/71 . Canoës, kayaks ou analogues (embarcations escamotables, repliables, gonflables ou analogues B63B 7/00) [4,5]
- 35/73 . Autres navires ou structures flottantes analogues pour la plaisance ou le sport [5]
- 35/74 . . . Dispositifs flottants avec siège supportant le corps [4,5]
- 35/76 Élément flottant en forme de couronne [4,5]
- 35/78 Élément flottant en forme de U [4,5]
- 35/79 . . . Planches de glisse, p.ex. planches à voile [5]
- 35/81 . . . Skis nautiques; Traîneaux aquatiques [5]
- 35/83 . . . Chaussures aquatiques; Chaussures de marais [5]
- 35/85 . . . Accessoires non prévus ailleurs, p.ex. bâtons pour le ski nautique [5]
- 38/00 Navires ou structures flottantes analogues non prévus ailleurs** (navires caractérisés par des installations de chargement B63B 25/00; bateaux-pompes pour éteindre les incendies A62C 29/00; navires sous-marins, navires pour le mouillage ou le dragage de mines B63G; grands réceptacles pour utilisation dans ou sous l'eau B65D 88/78) [5]
- 39/00 Installations pour diminuer le tangage, le roulis ou autres mouvements similaires indésirables du navire; Appareils pour indiquer l'assiette du navire**
- 39/02 . réduisant les mouvements du navire par déplacement de masses [2]
- 39/03 . . . par déplacement de liquides [2]
- 39/04 . réduisant les mouvements du navire par l'effet direct de gyroscopes
- 39/06 . réduisant les mouvements du navire par l'effet d'ailerons agissant sur l'eau ambiante (structure des quilles à roulis B63B 3/44)
- 39/08 . réduisant les mouvements du navire à l'aide de jets ou d'hélices auxiliaires (utilisation de jets ou d'hélices auxiliaires pour la gouverne ou l'ancrage dynamique B63H 25/00)
- 39/10 . réduisant les mouvements du navire par réduction des vagues, p.ex. en répandant de l'huile sur l'eau [2]
- 39/12 . indiquant le tirant d'eau ou la pesée
- 39/14 . indiquant l'angle ou la durée du roulis
- 41/00 Quilles largables, p.ex. de dérive centrale ou latérale** (quilles faisant partie intégrante de la coque B63B 3/38; ailerons de stabilisation B63B 39/06)
- 43/00 Amélioration de la sécurité des navires, p.ex. contrôle des avaries, non prévue ailleurs** (lutte contre l'incendie à bord A62C 3/10)
- 43/02 . réduisant le risque de chavirer ou de sombrer (par portes étanches sur cloisons B63B 43/24)
- 43/04 . . . par augmentation de la stabilité
- 43/06 employant des réservoirs de ballastage (conduits pour l'épuisement ou le ballastage B63B 13/00)
- 43/08 par transfert de lest solide
- 43/10 . . . par augmentation de la flottabilité
- 43/12 employant des caissons à air du bord
- 43/14 employant des éléments flottants extérieurs au bord
- 43/16 Equipement temporaire pour aveugler les voies d'eau, p.ex. paillets d'abordage
- 43/18 . par prévention des abordages; par réduction des dommages dus aux abordages
- 43/20 . . . Palpeurs anticollision
- 43/24 . Aménagements des portes étanches sur cloisons
- 43/26 . . . du type coulissant
- 43/28 à entraînement mécanique
- 43/30 à entraînement par fluide
- 43/32 . . . du type non coulissant
- 45/00 Aménagements ou adaptations de dispositifs de signalisation ou d'éclairage** (agencement des dispositifs de signalisation ou d'éclairage, leur montage ou leur support, les circuits à cet effet, pour les véhicules en général B60Q; bouées de sauvetage, ceintures de sauvetage, gilets de sauvetage, vêtements de sauvetage ou similaires, caractérisés par des dispositifs de signalisation B63C 9/20; leurs dispositifs ou leurs systèmes d'éclairage F21L, F21S) [4]
- 45/02 . les appareils étant prévus pour éclairer la route ou d'autres zones environnantes
- 45/04 . les appareils étant prévus pour indiquer le navire ou des parties de celui-ci
- 45/06 . les appareils étant prévus pour éclairer les ponts ou l'intérieur du navire
- 45/08 . les appareils étant acoustiques
- 49/00 Aménagements relatifs aux instruments nautiques ou d'aide à la navigation** (instruments de mesure pour la navigation G01C; radio-navigation, dispositions analogues utilisant d'autres ondes G01S)
- 51/00 Marquage des routes de navigation autre que par bouées** (bouées spécialement adaptées pour marquer une route de navigation B63B 22/16) [4]
- 51/02 . par bateaux-feux; par utilisation de phares [4]
- 51/04 . par marqueurs flottants lumineux

B63B

- 57/00 Nettoyage des soutes spécialement adapté aux navires** (nettoyage des réservoirs en général B08B 9/08)
- 57/02 . par lavage
- 57/04 . par ventilation
- 59/00 Protection de la coque particulière aux navires; Appareils de nettoyage particuliers aux navires** (nettoyage en général B08B; nettoyage des véhicules en général, p.ex. essuie-glaces, B60S; moyens pour empêcher la corrosion des métaux par protection anodique ou cathodique C23F 13/00)
- 59/02 . Défenses intégrées aux navires ou spécialement adaptées à l'usage à bord des navires; Listons (défenses le long des côtes, dans les ports ou à d'autres emplacements maritimes fixes E02B 3/26)
- 59/04 . Moyens pour éviter la salissure de la coque (peintures antisalissures C09D 5/16) [3]
- 59/06 . Dispositifs de nettoyage des coques [3]
- 59/08 . . des parties immergées à flot (B63B 59/10 a priorité) [3]
- 59/10 . . en utilisant un trolley ou un dispositif analogue se déplaçant sur la surface [3]